

DÉPARTEMENT, MOBILITÉS, ENVIRONNEMENT — DÉPARTEMENT : DE PLUS EN PLUS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Le Département dispose d'une flotte de 464 voitures mises à la disposition des agents de la collectivité dans le cadre de leurs missions. Le verdissement de cette flotte résulte d'une volonté du Département, un changement amorcé depuis 2019.



Créé le: 28/01/2021

- Mis à jour le : 28/01/2021

Une anticipation des quotas

La loi LOM (Loi d'orientation des mobilités) votée en fin d'année 2019 impacte directement les flottes de véhicules des collectivités territoriales et les intercommunalités qui gèrent, directement ou indirectement, un parc de plus de 20 véhicules automobiles d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

En effet, lors de l'acquisition ou du renouvellement annuel de leur parc, les véhicules à faibles émissions doivent représenter :

- au moins 20 % de ce renouvellement jusqu'au 30 juin 2021 ;
- au moins 30 % à partir du 1er juillet 2021 ;
- au moins 37,4 % à compter du 1er janvier 2026.

Pour l'instant doté de 22 Renault Zoé et de 12 Renault Kangoo express électriques, le Département a anticipé ces quotas. Ainsi, celui-ci a acquis de plus en plus de véhicules électriques : 9 en 2019, 19 en 2020 et encore 16 prévus en 2021, soit un total de 50, correspondant à 11 % de la flotte actuelle.

Davantage de points de recharge

Les modèles Clio et Mégane, hybrides ou hybrides rechargeables, seront achetés par le Département en 2021. Pour une Renault Zoé, le Département déboursa 18 500 €. Les véhicules hybrides sont, quant à eux, moins onéreux (13 000 à 14 000 €).

Mais qui dit électrique dit aussi bornes de chargement. Si plusieurs points de recharges sont d'ores et déjà installés, d'autres devraient suivre, et ce malgré les contraintes parfois générées par les infrastructures bâties.

PARC VÉHICULES ÉLECTRIQUES - 2020



34

VÉHICULES
ÉLECTRIQUES

POOL 28

AFFECTÉS 6



7,32%

464
VÉHICULES

ZOE



22

KANGOO
EXPRESS ZE



12

Infographie sur le parc de voitures électriques au Département de Seine-et-Marne en 2020